

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM
COMMUNE DE WISCHES**

*Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 15
Date de convocation : 2 mai 2016*

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance ordinaire du 9 mai 2016
Sous la présidence de Monsieur Alain FERRY, Maire**

Assistaient à la séance :

- Mme et MM. Sabine KAEUFLING, André SCHAEFFER, Alain HUBER, adjoints au maire

- Mmes et MM. Jean-Pierre LONDOT, Sylvie FIRMERY, Caroline VANDEPUTTE, Pierre GANIER, Jean-Luc POIREL, Florence STEIN, Jean-Marie WEISGERBER, Etienne GIRARDOT, Eric HERTZOG, Fabienne BOULET, Christine BLANCK, conseillers municipaux

Absents excusés :

- Mme Marie-Hélène ARIOUA ; Mme Anne DOUADIC-LATUNER ; Mme Edwige TOMAZ,
M. Adrien DIEBOLT

N° 2016/030 :

Chasse communale Lot N° 3 : agrément d'un nouvel associé

Monsieur le maire informe l'assemblée du courrier adressé à la commune par Monsieur Gérard BRONNER, président de l'Association de Chasse de la Pépinière par lequel il informe de la démission d'un associé, Monsieur René GAUTIER.

Il sollicite par ailleurs l'agrément d'un nouvel associé, Monsieur Thierry WINTER, domicilié à 75116 PARIS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le cahier des charges types relatif à la période de location des chasses communales du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024,
- Vu l'avis favorable de la commission communale consultative de la chasse consultée par écrit le 14 avril 2016,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte de la démission de monsieur René GAUTIER ;
- Agréée monsieur Thierry WINTER en tant qu'associé de l'Association de Chasse de la Pépinière, locataire du lot de Chasse N° 3.

N° 2016/031 :

Location de l'appartement 4 rue de la Gare à WISCHES

Monsieur le maire informe le conseil municipal que monsieur Alain NENNO, actuellement locataire de l'appartement du 1^{er} étage de la salle des fêtes, 3 rue de la Scierie, a sollicité la location de l'appartement situé au 1^{er} étage de la médiathèque, 4 rue de la Gare.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention,

- Prend acte de la résiliation du bail de l'appartement 3 rue de la Scierie à compter du 1^{er} mai 2016 ;
- Décide de louer l'appartement situé au N° 4 rue de la Gare à monsieur Alain NENNO selon les dispositions ci-dessous :
 - Date d'effet : 1^{er} mai 2016
 - Loyer mensuel : 240 euros
 - Charges mensuelles : 70 euros (chauffage : 40 euros ; électricité : 30 euros)
 - Apport en garantie : un mois de loyer
- Autorise le maire à signer le contrat de location à intervenir.

N° 2016/032 :

Location de l'appartement 3 rue de la Scierie à WISCHES

Monsieur le maire informe le conseil municipal que monsieur Jonathan KUHN, actuellement locataire de l'appartement du 1^{er} étage du groupe scolaire à HERSBACH, a sollicité la location de l'appartement situé au 1^{er} étage de la salle des fêtes, 3 rue de la Scierie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte de la résiliation du bail de l'appartement du groupe scolaire d'HERSBACH à compter du 1^{er} mai 2016 ;
- Décide de louer l'appartement situé au N° 3 rue de la Scierie à monsieur Jonathan KUHN selon les dispositions ci-dessous :
 - Date d'effet : 1^{er} mai 2016
 - Loyer mensuel : 207 euros
 - Charges mensuelles : 60 euros (chauffage)
 - Forfait annuel de 50 m3 de consommation d'eau.
 - Apport en garantie : la caution de 250 euros versée à la signature du bail de location au groupe scolaire sera conservée par la commune et transférée au profit du nouveau bail rue de la Scierie.
- Autorise le maire à signer le contrat de location à intervenir.

N° 2016/033 :

Attribution de subventions

Sur proposition de monsieur le maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer les subventions de fonctionnement détaillées ci-dessous, les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2016, article 6574 :
 - 100 euros à l'école d'HERSBACH pour la sortie des élèves de CM au zoo de Karlsruhe le 25 avril 2016 ;
 - 25 euros à l'Institution La Providence pour le voyage d'une élève à Paris en mai 2016 ;
 - 100 euros à l'Association des Apiculteurs de la Haute Vallée de la Bruche de Natzwiller ;
 - 1 400 euros au Club du Temps Libre de WISCHES correspondant aux frais de transport de la sortie annuelle le 23 juin 2016 à Baccarat.

N° 2016/034 :

Motion pour soutenir l'Emploi de l'Entreprise FEDERAL MOGUL installée à SCHIRMECK

Après avoir pris connaissance du courrier de la CFDT adressé à la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et à l'ensemble des communes de la Vallée de la Bruche,

Les élus, à l'unanimité,

RAPPELLENT leur attachement au site FEDERAL MOGUL de SCHIRMECK et à la préservation de l'emploi.

N° 2016/035 :

Reconduction de la convention de partenariat avec la MJC de BAREMBACH pour l'ALSH de l'été 2016

Le conseil municipal,

Considérant la qualité des prestations du personnel animateur et la satisfaction des enfants et des parents lors de l'ALSH de ces deux dernières années,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de reconduire la convention de partenariat avec la MJC de BAREMBACH pour assurer l'ALSH du 11 juillet au 5 août 2016 ainsi que la prise en charge du repas de midi des moniteurs au restaurant *Le 63* de WISCHESS ;
- Autorise le maire à signer les conventions de partenariat et financière, les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2016, article 6218.

N° 2016/036 :

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Par délibération du 21 décembre 2015, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche a opté pour le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1^{er} janvier 2016.

Par courrier du 29 avril 2016, la Direction Générale des Finances Publiques demande à Monsieur le Président de la Communauté de communes d'installer, conformément aux dispositions de l'article 1650 A du Code général des Impôts, une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Cette commission se substitue à la Commission communale des Impôts Directs de chaque commune membre de la Communauté de communes **en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels (articles 1504, 1505 et 1517 du Code Général des Impôts).**

La CIID comprend, outre le Président de la Communauté de communes, qui en assure la présidence, dix commissaires (article 1650 A du CGI). Les dix commissaires titulaires ainsi que les dix commissaires suppléants sont désignés par l'administrateur général des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI, sur proposition de ses communes membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Propose les personnes suivantes pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :
 - Personne proposée au titre du Foncier Bâti :

Monsieur Jean-Luc POIREL, 69 Grand'Rue à 67130 HERSBACH

- Personnes proposées au titre de la Fiscalité Professionnelle Unique :
 1. Madame Caroline VANDEPUTTE, 3 rue des Roseaux à 67130 WISCHES
 2. Monsieur Jean-Marie WEISGERBER, 79 Grand'Rue à 67130 WISCHES

- Personne proposée au titre de non résident dans l'EPCI :

Monsieur Carlos LEITAO, 17 rue des Lilas à 67190 MUTZIG.

N° 2016/037 :

Plan Local d'Urbanisme : demande de concours particulier de la DGD « documents d'urbanisme »

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé de monsieur la maire au sujet des modalités d'obtention du concours particulier de la DGD au titre de l'établissement et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme,

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration est un document d'urbanisme éligible,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Charge le maire de déposer un dossier de demande de concours auprès des services de l'Etat.

N° 2016/038 :

Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité de l'eau

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité de l'eau présenté par le maire, lequel est mis à la disposition du public en mairie.

Pour extrait conforme
Wisches, le 10 mai 2016
Le maire,
Alain FERRY